



## INDEX

### Abus sexuels

- Entente multisectorielle, partie I, par. 15; INF-1

### Accès au dossier

- — de la cour par le procureur, ACC-1
- — du procureur (LSJPA), ADO-2
- — du registre du délinquant à haut risque
  - procédure, RDH-1
- Confidentialité des informations, ACC-3
- Demande par une compagnie d'assurance (LSJPA), ADO-2
- Demande par l'accusé ou son avocat (LSJPA), ADO-2
- Protection de la jeunesse
  - demande au Bureau des affaires criminelles et jeunesse, ACC-1

### Accueil du témoin de la poursuite

- Information fournie par le procureur, partie I, par. 12; TEM-1

### Accusation

- Choix de l' —, partie I, par. 3 et 4; ACC-3
- Choix entre deux lois (principe), partie I, par. 5; ACC-4
- Choix entre infraction criminelle ou pénale, partie I, par. 4; ACC-3 et ACC-4
- Contestation constitutionnelle, AVI-1
- Dépôt de l' — (critères), partie I, par. 2 et 3; ACC-3
- Direct (acte d' —), partie I, par. 8; ACC-2
- Drogues, DRO-1
- Enlèvement d'un enfant de moins de 14 ans par un parent, ENL-1 et MAN-2
- Erreurs judiciaires (éviter les), lors de —, ACC-3 et ADN-1
- Facteurs à considérer
  - décision sur l'opportunité, ACC-3
- Gangstérisme, GAN-1
- Infraction commise par un policier, POL-1
- Infraction relative à un décès, COR-1
- Infractions hybrides, partie I, par. 4; ACC-5
- Membre d'une corporation professionnelle (— contre un), COR-3

- Négociation de plaidoyer, partie I, par. 10; PLA-1
- Non-judiciarisation (programme de), partie I, par. 2; ACC-3 et NOJ-1
- Ordonnance d'arrêt des procédures, NOL-1
- Organisation criminelle (—concernant les activités d'une), GAN-1
- Ouverture d'esprit tout au long des procédures, ACC-3
- Policier (— contre un), POL-1 et POL-2
- Privilégiée, partie I, par. 8; ACC-2
- Programme de non-judiciarisation, partie I, par. 2; ACC-3 et NOJ-1
- Rapport complet à l'autorisation, ACC-3
- Regroupement des chefs d'—, partie I, par. 3; DRO-1
- Transférée à l'intérieur du Québec, REP-1, TRA-2 et TRA-3
- Transférée hors du Québec, TRA-2

#### **Accusé non représenté**

- Adaptation des interventions, partie I, par. 9
- Communication de la preuve, partie I, par. 6; PRE-1
- Négociation de plaidoyer lorsque —
  - compréhension, partie I, par. 9, PLA-1
  - principe, partie I, par. 9, PLA-1
  - rappel de son droit, PLA-1

#### **Acte d'accusation**

- Choix de l' —, partie I, par. 3
- Dépôt de l' — (critères), partie I, par. 3; ACC-3
- Direct, partie I, par. 8; ACC-2
- Infractions hybrides, partie I, par. 4; ACC-5
- Membre d'une corporation professionnelle (— contre un), COR-3
- Négociation de plaidoyer, partie I, par. 8; PLA-1
- Ordonnance d'arrêt des procédures, NOL-1
- Privilégié, partie I, par. 8; ACC-2
- Regroupement des chefs d'accusation, partie I, par. 3
- Transféré à l'intérieur du Québec, TRA-2
- Transféré hors du Québec, TRA-2

#### **ADN**

- Approbation de la dénonciation et du mandat. ADN-1
- Négociation du prélèvement d'—, (prohibition de), PLA-1
- Procédure pour l'obtention du mandat, ADN-1
- Suivis
  - analyses (— des) après le plaidoyer de culpabilité, ADN-1
  - après la conclusion du dossier, ADN-1

- dossier, ADN-1
- mandat, ADN-1

### **Adolescents**

- Accès et destruction des dossiers, ADO-2
- Autorisation de la dénonciation, partie I, par. 14
- Assujettissement à une peine applicable aux adultes, ADO-3
- Mesures extrajudiciaires, partie I, par. 14
- Négociation de plaidoyer, PLA-1
- Poursuite contre un —, partie I, par. 14; ADO-1, ADO-2 et ADO-3
- Rapport prédécisionnel, ADO-1
- Traitement des dossiers, ADO-1, ADO-2 et ADO-3

### **Affidavit**

- Preuve par —, partie I, par. 12; PRE-2
- Témoin non présent, PRE-2 et TEM-7

### **Agent de la paix**

- Crime commis par —, NOJ-1
- Dénonciation par un —
  - demande de révision de la décision du procureur, ACC-3
- Infraction commise par un —, POL-1 et POL-2
- Infraction grave en matière de fraude fiscale
  - consultation de l'enquêteur, PLA-1
- Négociation de plaidoyer
  - consultation de l' —, PLA-1

### **Agression sexuelle**

- Bail, résiliation à la suite d'une —, BAI-1
- Information à la victime, PLA-1 et PRO-3
- Infractions d'ordre sexuel envers les adultes, partie 1, par. 17; INF-2
- Infractions envers les enfants, partie 1, par. 15; INF-1
  - inscription au RDHR —, RDH-1
- Orientations gouvernementales, partie I, par. 17
- Remise en liberté, partie I, par. 17
- 
- Aînés
- Maltraitance envers les —,

### **Ajournement**

- Pénal, TEM-7

- Remise et délai d'audition, partie I, par. 11 et 12; PRO-3, TEM-1 et TEM-7

#### **Alcofrein**

- Capacité de conduite affaiblie, CAP-1

#### **Aliénation mentale**

- Requête en vertu de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elle-même ou pour autrui
  - non-intervention du procureur, TRO-2

#### **Amende**

- Suramende compensatoire, PEI-1

#### **Analyses génétiques, ADN-1**

#### **Annexes**

- Affidavit (concernant l'absence de compte), PRE-2
- Affidavit (concernant les copies des livres ou registres d'une institution financière), PRE-2
- Affidavit visant à établir la propriété de biens et leur valeur, PRE-2
- Affidavit visant à établir la valeur d'un bien, PRE-2
- Articles 95 et 95.1 du Code de procédure civile, AVI-1
- Attestation de l'officier public selon l'article 1974.1 du Code civil, BAI-1
- Avis selon l'article 568 C. cr., PRO-5
- Communication de la preuve (Enregistrement magnétoscopique ou support informatique), PRE-1
- Communication de la preuve (Preuve autre qu'en enregistrement magnétoscopique ou support informatique), PRE-1
- Déclaration de principe concernant les témoins, TEM-1
- Déclaration de service aux citoyens du ministère de la Justice, TEM-1
- Déclaration de services aux citoyens du ministère de la Justice (2001)-Extrait, TEM-1
- Demande en vertu de la Partie XXIV du Code Criminel (Délinquant dangereux / Délinquant à contrôler), DEL-1
- Demande d'attestation en vue de la résiliation d'un bail, BAI-1
- Demande d'autorisation d'accès à un dossier en vertu de l'article 96 c) de la Loi sur la protection de la jeunesse, ACC-1
- Demande d'inscription au Registre des délinquants à haut risque (RDHR), RDH-1

APPLICABLE AUX POURSUIVANTS DÉSIGNÉS ET AUX COURS MUNICIPALES

- Fiche à compléter visant à obtenir l'autorisation du procureur en chef pour présenter une demande d'ordonnance de renvoi pour évaluation, DEL-1
- Formulaire à compléter aux fins d'un appel, APP-1
- Formule de consentement du Directeur des poursuites criminelles et pénales au transfert, TRA-2
- Formule de demande de la part d'un prévenu ou d'un accusé en vertu de l'article 479 C. cr., TRA-2
- Grille d'analyse, traitement non judiciaire pour adultes, NOJ-1
- Lettre type au Tribunal administratif, TRO-1
- Lettre type d'avertissement, NOJ-1
- Lettre type de mise en demeure (ordonnance de probation), NOJ-1
- Lettre type de mise en demeure (prise d'empreintes digitales), NOJ-1
- Lettre type de demande d'accès au dossier judiciaire de protection, ACC-1
- Lettre type pour le laboratoire, ADN-1
- Lettre type pour l'enquêteur, ACC-3
- Lettre type pour l'enquêteur, ADN-1
- Lettre type par courriel de la demande en vertu de la Partie XXIV du Code Criminel (Délinquant dangereux / à contrôler), DEL-1
- Liste des articles de loi visés par le programme de traitement non judiciaire pour adultes, NOJ-1
- Liste des organismes avec lesquels a été conclue une entente relative à l'échange d'information concernant certaines infractions criminelles ou déontologiques commises par un membre, COR-3
- Ordonnance d'arrêt des procédures (nolle prosequi), NOL-1
- Politique d'intervention en matière de violence conjugale: prévenir, dépister, contrer la violence conjugale (extrait), VIO-1
- Programme de traitement non judiciaire pour adultes, NOJ-1
- Rapport suite à une demande de transfert de dossier d'un district à un autre, TRA-3
- Refus d'attestation selon l'article 1974.1 du Code civil, BAI-1
- Traitement non judiciaire, grille d'analyse, NOJ-1

**Antidémarrreur**

- Accusation - Choix de poursuite, ACC-4

**Appel**

- Avis à la victime, partie I, par. 11; APP-1 et TEM-1
- Comité des appels, APP-1
- Drogues (— sur peine), DRO-1
- Procédure concernant les appels, APP-1

### **Arrestation**

- Enlèvement d'un enfant de moins de 14 ans, ENL-1
- Mandat d' —, demande de délivrance, MAN-3
- Mandat d' — non exécuté, MAN-1
- Mandat d' —, visa, MAN-3

### **Arrêt des procédures**

- Ordonnance d' — (nolle prosequi), NOL-1

### **Assistance à juriste ou un autre poursuivant**

- En matière pénale, REP-1

### **Assujettissement à une peine applicable aux adultes**

- Attestation, ADO-3

### **Audiovisuel**

- Communication de la preuve, PRE-1
- Témoignage par enregistrement magnétoscopique, TEM-6
- Témoignage par télévision en circuit fermé, TEM-5

### **Audition**

- Remise de cause et délai d' —, PRO-3

### **Autorisation de la dénonciation**

- ADN, ADN-1
- Adolescent, partie I, par. 14; ADO-3
- Choix de poursuite, partie I, par. 4; ACC-4
- Choix entre infraction criminelle ou pénale, partie I, par. 4; ACC-3 et ACC-4
- Critères, partie I, par. 2; ACC-3
- Drogues, DRO-1
- Enlèvement d'un enfant de moins de 14 ans, ENL-1 et MAN-2
- Erreurs judiciaires (éviter les), lors de —, ACC-3
- Facteurs à considérer, décision sur l'opportunité, ACC-3
- Gangstérisme, GAN-1
- Infraction criminelle commise par un policier, POL-1
- Infractions d'ordre sexuel envers les adultes, partie I, par. 17; INF-2
- Infractions envers les enfants, partie I, par. 15; INF-1
- Mandat d'arrestation
  - demande de délivrance, MAN-3
  - visa, MAN-3

APPLICABLE AUX POURSUIVANTS DÉSIGNÉS ET AUX COURS MUNICIPALES

- Non-judiciarisation (programme de), partie I, par. 2; ACC-3 et NOJ-1
- Nudité, NUD-1
- Opportunité de poursuite (critères relatifs à), ACC-3 et INF-1
- Organisation criminelle (—concernant les activités d'une), GAN-1
- Ouverture d'esprit, ACC-3
- Ouverture d'esprit tout au long des procédures, ACC-3
- Preuve insuffisante, obligation de considérer, 810.1 et 810.2 C. cr., ACC-3
- Produits de la criminalité, — pour un mandat de perquisition, MAN-2 et PRO-7
- Programme de non-judiciarisation, partie I, par. 2; ACC-3 et NOJ-1
- Rapport d'enquête, ACC-3
- Rapport complet à l' —, ACC-3
- Regroupement des chefs d'accusation, partie I, par. 3
- Révision de la décision du procureur, ACC-3
- Sport (acte criminel commis lors de la pratique d'un), SPO-1

**Autorisation de la poursuite**

- Acte d'accusation, (dépôt de l'), partie I, par 3; ACC-3
- Choix entre deux lois (principe), partie I, par. 5; ACC-4
- Gangstérisme, GAN-1
- Infraction commise par un policier, POL-1
- Infractions hybrides, partie I, par. 3; ACC-5
- Organisation criminelle (—concernant les activités d'une), GAN-1
- Regroupement des chefs d'accusation, partie I, par. 3

**Autorisation du directeur**

- Communication publique, MED-2
- Extradition au Canada d'un criminel, EXT-1
- Ordonnance d'arrêt des procédures (nolle prosequi), si acte d'accusation direct, NOL-1
- Ordonnance de blocage, PRO-7
- Porte-parole officiel lors d'une communication publique, MED-2
- Représentation d'un juriste ou d'un autre poursuivant à l'étape du procès, REP-1 et TRA-3
- Représentation d'un autre poursuivant à l'étape d'une requête contestée en changement de district, REP-1 et TRA-3

**Autorisation du procureur en chef**

- Acte d'accusation direct, ACC-2
- Arrêt des procédures (nolle prosequi), NOL-1
- Avis de récidive, CAP-1

- Commission rogatoire, TEM-2
- Communication publique, MED-2
- Délinquant dangereux ou délinquant à contrôler, DEL-1 et RDH-1
- Extradition, EXT-1
- Gangstérisme (dépôt d'une accusation de), GAN-1
- Interview par le procureur, partie I, par. 14; MED-2
- Opportunité
  - facteurs à considérer, partie I, par. 2 et 3; ACC-3
- Ordonnance de blocage, PRO-7
- Organisation criminelle (dépôt d'une accusation concernant les activités d'une), GAN-1
- Mandat d'arrestation non exécuté (mettre un terme au dossier d'un), MAN-1
- Mandat
  - dénonciation en matière d'analyses génétiques, ADN-1
  - dénonciation relative à la saisie de matériel journalistique, MED-1
  - dénonciation relative à la saisie de produits de la criminalité, PRO-7
- Participation à un comité du Barreau, BAR-2
- Plaidoyer à infraction incluse pour une infraction dont la mort résulte ou une infraction prévue à 469 C. cr., PLA-1
- Porte-parole, MED-2
- Poursuite privée, PRI-1
- Procès par jury, PRO-5
- Produits de la criminalité, MAN-2 et PRO-7
- Réduction d'une accusation entraînant une peine minimale, PLA-1
- Réduction d'une poursuite criminelle en infraction pénale
  - principe, partie I, par. 10; PLA-1
  - autorisation du procureur en chef, PLA-1
- Renvoi du procès dans une autre circonscription territoriale, REN-1
- Représentation d'un juriste ou d'un autre poursuivant, REP-1 et TRA-3
- Retrait du plaidoyer
  - non opposition du procureur si contrainte, partie I, par. 10
  - réévaluation de la preuve, partie I, par. 10
- Substitution par 810 C. cr.
  - principe, PLA-1 et VIO-1
  - autorisation du procureur en chef, PLA-1
- Transcription sténographique de l'enquête du coroner, COR-2
- Transfert de dossier à une cour municipale, TRA-2

**Avantages accordés à un témoin**, partie I, par. 9; TEM-3

## Avis

- — d'appel, APP-1
- — de refus à l'enquêteur. ACC-3
- Appel (— à la victime), APP-1
- Condamnations antérieures (— de), CAP-1
- Contestation constitutionnelle (— de), AVI-1
- Décès d'un enfant (— au BACJ), INF-1
- Délinquant dangereux / à contrôler
  - suivi de la demande au BACJ, au BAESD et au Service correctionnel du Canada, DEL-1
- Dérogation à une entente (— au procureur en chef), PLA-1
- Dossier d'enlèvement d'enfant
  - — au BACJ, ENL-1
- Gazette officielle (— à la)
- adoption des directives, Notes au lecteur
- Ministre (— du, Orientations et mesures), partie I, par. 17.1
- Négociation de plaidoyer
  - victime (— à la), PLA-1
- Ordonnance de paiement des frais, (— au procureur en chef), ORD-1
- Poursuite contre un policier, (— au BACJ), POL-1 et POL-2
- Pouvoir d'exiger un procès par jury, (— au directeur), PRO-5
- Produits de la criminalité
  - — au directeur du procureur en chef, PRO-7
- Récidive (— de), CAP-1
- Recours extraordinaire contre un juge, (— BACJ), REC-1
- Témoin repent, (— au directeur), TEM-3

## Avocat

- Assistance à un autre poursuivant, REP-1
- Infraction criminelle commise par un membre du Barreau du Québec, COR-3

## Bail résidentiel

- Attestation en vue de résilier, BAI-1
- Résiliation
  - sécurité menacée, BAI-1

## Balance publique

- Sécurité routière
  - infraction relative aux surcharges, SEC-1



### **Banque**

- Preuve par affidavit, PRE-2

### **Barreau**

- Infraction criminelle commise par un membre du —, COR-3
- Participation du procureur à un comité du —, BAR-2

### **BAVAC (Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels)**

- Contribution pénale versée à un organisme, PEI-2

### **Biens saisis**

- Détention des —
  - preuve de la nécessité, SAI-1
- Produits de la criminalité
  - procédure de saisie et de confiscation, ACC-5 et PRO-7

### **Bref de prérogative contre un juge**

- Intervention du ministère public, REC-1

### **Capacité de conduite affaiblie**

- Accusation, choix de poursuite, ACC-4
- Avis de récidive, CAP-1
- Remise en liberté du prévenu, partie I, par. 17.1; CAP-1 et TOX-1
- Remise en liberté des récidivistes, partie I, par. 17.1; CAP-1 et TOX-1
- Représentations sur la peine, partie I, par. 17.1; CAP-1
- Saisie du véhicule, biens infractionnels
- mise en accusation des multirécidivistes, ACC-5

### **Cassette vidéo ou autre support informatique**

- Témoignage
  - disposition de la —, TEM-6

### **Cautionnement**

- Dossiers d'agression sexuelle, partie I, par.17
- Dossiers de capacité de conduite affaiblie, partie I, par.17.1; CAP-1
- Dossiers de drogues, DRO-1
- Violence conjugale
  - comparution et enquête sur mise en liberté, VIO-1

### **Cautionnement fourni par le procureur général**

- Produits de la criminalité

- procédure de saisie et confiscation, PRO-7

### **CAVAC (Centre d'aide aux victimes d'actes criminels)**

- Ordonnance de contribution pénale, PEI-2

### **Chambre des notaires**

- Infraction criminelle commise par un membre de la —, COR-3

### **Chef d'accusation**

- Choix du —, partie I, par. 3
- Choix entre deux lois (principe), partie I, par. 5; ACC-4
- Infractions hybrides, partie I, par. 4; ACC-5
- Négociation de plaidoyer, partie I, par. 8; PLA-1
- Regroupement des —, partie I, par. 3

### **Choix**

- Accusations (— des), partie I, par. 3
- Drogues (— des accusations), DRO-1
- Infractions hybrides, partie I, par. 4; ACC-5
- Lois (— entre deux)
  - autorisation de la dénonciation, partie I, par. 5; ACC-4
- Mode de poursuite, ACC-5
- Non-judiciarisation (programme de), partie I, par. 2; ACC-3 et NOJ-1
- Poursuite (— de), ACC-4
- Programme de non-judiciarisation, partie I, par. 2; ACC-3 et NOJ-1

### **Choses saisies**

- Auto, capacité de conduite affaiblie
- multirécidivistes, poursuite par voie de mise en accusation, ACC-5
- Détention des —
  - preuve de la nécessité, SAI-1
- Produits de la criminalité
  - procédure de saisie et confiscation, MAN-2 et PRO-7

### **Circonscription territoriale**

- Renvoi dans une autre —
  - motifs, REN-1
  - transfert, REP-1, TRA-2 et TRA-3

### **Citation à procès**

- Consentement du procureur, ENQ-1
- Témoin incapable de témoigner au procès, ENQ-1

### **Code de la sécurité routière**

- Application consécutive à une condamnation au criminel, SEC-2
- Balances publiques
  - infractions relatives aux surcharges, SEC-1

### **Code « Stat A »**

- Violence conjugale - Intervention du procureur, VIO-1

### **Comité des appels**

- Procédure concernant les appels, APP-1

### **Comité du Barreau**

- Participation du procureur à un —, BAR-2

### **Comité de sélection**

- Autorisation préalable du procureur, BAR-2
- Nomination de procureur a un —, en vertu du Règlement sur la procédure de sélection des personnes aptes à être nommées juges, BAR-2
- Position contraire à celle du directeur, BAR-2
- Vérification préalable de la position du Directeur, BAR-2

### **Commission d'examen (Tribunal administratif), TRO-1**

### **Commission rogatoire**

- Procédure à suivre, TEM-2

### **Communication**

- Adolescents (— de renseignements concernant les), ADO-2
- Autorisation de — publique, MED-2
- Condamnation ou accusation criminelle, disciplinaire, déontologique, ACC-3 et PRE-1
- Confidentielle, PRE-1 et TEM-4
- Déclaration sur support informatique de \_\_, PRE-1
- Entente intervenue avec un témoin repent (— de l'), PRE-1 et TEM-3
- Information sur le système de justice, partie I, par. 19; MED-2
- Médias (— avec les), partie I, par. 19; MED-2
  - information transmise aux médias, partie I, par. 19; MED-2
  - mêlées de presse, partie I, par. 19; MED-2
- Pornographie (visionnement de la —), POR-1
- Pornographique (matériel), accès à la —, POR-1

APPLICABLE AUX POURSUIVANTS DÉSIGNÉS ET AUX COURS MUNICIPALES

- Preuve (— de la)
  - accusé non représenté, PRE-1
  - avis aux témoins, PRE-1
  - déclaration "un témoin dira" (sous forme de), PRE-1
  - déclarations supplémentaires en guise de —, PRE-1
  - dossiers inactifs, PRE-1
  - enregistrement de déclaration sur support informatique, PRE-1
  - faits nouveaux, PRE-1
  - obligation continue jusqu'à la conclusion du dossier, PRE-1
  - moment de la —, PRE-1
  - pertinence des renseignements, PRE-1
  - pornographie, POR-1
  - principe, partie I, par. 6; PRE-1
  - protection des renseignements, PRE-1
  - rapport d'enquête avant l'autorisation sauf exception, ACC-3
  - renseignements confidentiels ou privilégiés, PRE-1 et TEM-4
  - supplémentaires, PRE-1
  - témoin (refus de le soumettre à un interrogatoire ou à une expertise en guise de —), PRE-1
- Policier, poursuite pénale, (— au BACJ), POL-2
- Privilégiées, PRE-1 et TEM-4
- Procureur et le ministère ou l'organisme-client (— entre le), LOI-1
- Publique
  - à titre de citoyen, MED-2
  - à titre de procureur, partie I, par. 19; MED-2
  - conférence, MED-2
  - cours, MED-2
  - écrit, MED-2
  - principes généraux à respecter lors d'une — publique, MED-2
- Vérification lors de l'autorisation, ACC-3
- Visionnement en matière de pornographie lors de la —, POR-1

### Communication publique

- Autorisation, MED-2
- Définition, MED-2
- Principes généraux à respecter lors des —, MED-2

### Comparution

- Audition Tribunal administratif (Commission d'examen), TRO-1
- Mandat d'arrestation (— par), MAN-3
- Violence conjugale
  - enquête sur mise en liberté, VIO-1



### **Comptable**

- Infraction criminelle commise par un membre de l'Ordre des comptables agréés, COR-3

### **Concours publicitaires**

- Politique de poursuite, LOT-1

### **Condamnation**

- Antérieure
  - avis de récidive, CAP-1
- Criminel (— au)
  - application du Code de la sécurité routière, SEC-2
  - d'un agent, ACC-3, POL-2 et PRE-1
- Disciplinaire et déontologique, ACC-3 et PRE-1
- Policier (— pénale), avis au BACJ, POL-2

### **Conduite d'un véhicule à moteur**

- Accusation, choix de poursuite, ACC-4 et ACC-5
- Affaiblie, avis de récidive, partie I, par. 17.1; ACC-5 et CAP-1
- Confiscation en vertu du Code de la sécurité routière, SEC-2
- Interdiction (— pendant), avis de récidive, CAP-1
- Saisie, bien infractionnel, ACC-5

### **Conduite du procureur**

- Communication publique
  - à titre de citoyen, MED-2
  - à titre de procureur, partie I, par. 19; MED-2
- Conflit d'intérêts
  - ordonnance de contribution versée à un organisme, PEI-2
- Médias (— avec les médias)
  - information transmise aux médias, partie I, par. 19; MED-2
  - mêlées de presse, partie I, par. 19; MED-2
- Orientations et mesures, partie I
- Plaidoiries (— lors des), PRO-2
- Traitement des demandes de communication (— lors de traitement des demandes de communication), partie I, par. 19; MED-2

### **Conférence**

- Communication publique
  - autorisation, MED-2

### **Confiscation**

- Produits de la criminalité
  - procédure de saisie et —, PRO-7

### **Confiscation du permis de conduire**

- Condamnation au criminel (— consécutive à), SEC-2

### **Conflit d'intérêts**

- Ordonnance de contribution versée à un organisme
  - recommandation du procureur, PEI-2
- Transfert de dossier d'une cour municipale au Directeur en raison de —, TRA-4
- Transfert de dossier d'un poursuivant désigné au Directeur en raison de —, TRA-4

### **Conjoint**

- Violence conjugale
  - comparution et enquête sur mise en liberté, VIO-1
  - politique de poursuite, partie I, par. 16; VIO-1
  - retrait de plainte ou refus de témoigner par le —, VIO-1

### **Consentement du procureur**

- Procès devant juge sans jury, PRO-4
- Renvoi à procès, ENQ-1

### **Constat d'infraction**

- Infraction aux lois du Québec
  - autorisation du —, LOI-1
- Transfert dans un autre district, TRA-3

### **Constitutionnelle**

- Contestation, AVI-1

### **Contestation constitutionnelle, AVI-1**

### **Contribution**

- Ordonnance de — versée à un organisme, PEI-2

### **Coroner**

- Procureur (le) et la Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès, COR-1

- Transcription sténographique de l'enquête, COR-2

### **Corporations professionnelles**

- Entente relative à l'échange d'information concernant certaines infractions criminelles ou déontologiques commises par un membre, COR-3

### **Cour d'appel**

- Procédure concernant les appels à la —, APP-1

### **Cour municipale**

- Transfert de dossier, REP-1, TRA-2, TRA-3 et TRA-4
- Transfert de dossier (d'une— en raison de conflit d'intérêts), TRA-4

### **Cour supérieure**

- Procès devant un juge sans jury
  - consentement du procureur, PRO-4
- Procès par jury exigé par le procureur, partie I, par. 7 et 8; PRO-5

### **Cour suprême du Canada**

- Procédure concernant les appels à la —, APP-1

### **Crime**

- Barreau (— commis par un membre du), COR-3
- Chambre des notaires (— commis par un membre de la), COR-3
- Comptables agréés (— commis par un membre de l'ordre des), COR-3
- Corporations professionnelles (— commis par un membre d'une), COR-3
- Drogues, DRO-1
- Notaires (— commis par un membre de la chambre des), COR-3
- Violent, profil criminel
- demande inscription, RDH-1

### **Criminalité**

- Produits de la —
  - cautionnement fourni par le procureur général, PRO-7
  - procédure de saisie et confiscation, PRO-7

### **Criminel**

- Extradition au Canada d'un —,
  - autorisation du directeur, EXT-1

### Décès

- Avis au BACJ dans les cas de — d'enfant, INF-1
- Infraction relative à un —, COR-1
- Procureur (le) et la Loi sur la recherche des causes et des circonstances des —, COR-1
- Témoin, ENQ-1

**Déclaration de principe concernant les témoins**, partie I, par.12; TEM-1

**Déclaration de service aux citoyens du ministère de la Justice**, TEM-1

### Déclaration extrajudiciaire

- Communication par le poursuivant, PRE-1
- Prise en considération de la — lors de l'autorisation de la poursuite, ACC-3
- Psychiatre (— donnée à un), TEM-4

### Dédommagement

- Ordonnance de —, partie I, par. 13; PEI-1
- 

### Défendeur non représenté

- Adaptation des interventions, partie I, introduction et par. 9
- Communication de la preuve, partie I, par. 6 et 9; PRE-1
- Négociation de plaider lorsque —, PLA-1

### Définitions

- Comité de contrôle, TEM-3
- Communication publique, MED-2
- Directeur, partie II, page 1
- Directeur adjoint, partie II, page 1
- Directeur des poursuites criminelles et pénales, partie II, page 1
- Enfant, INF-1
- Lois du Québec, partie II, page 2
- Poursuivant désigné, partie II, page 2
- Procureur, partie II, page 2
- Procureur municipal, partie II, page 2
- Procureur en chef, partie II, pages 1 et 2
- Procureur en chef municipal, partie II, page 1
- Témoin repent, TEM-3

### Délai

- — d'audition



- remise de cause, partie I, par.12; PRO-3
- — de prescription
- infractions hybrides, partie I, par.4; ACC-5
- Ordonnance assortie d'un —, PEI-1
- Ordonnance de sursis, PEI-1
- Peine, paiement assorti d'un —, PEI-1
- Suramende, PEI-1

### Délai de prescription

- Infractions hybrides, ACC-5

### Délinquant

- — à haut risque (demande d'inscription), RDH-1
- Dangereux ou — à contrôler
  - suivi de la demande, DEL-1 et RDH-1
- Médecin, témoignage, TEM-4
- Sexuels, enregistrement de renseignement sur les —
  - prohibition de négociation de l'inscription à la banque de données, PLA-1
- Utilisation des déclarations antérieures - — dangereux ou à contrôler, TEM-4

### Dénonciateur privé

- Intervention du procureur, PRI-1

### Dénonciation

- Arrêt des procédures (ordonnance d') (nolle prosequi), NOL-1
- Autorisation (critères), partie I, par. 3; ACC-3
- Choix de la —, partie I, par. 3; ACC-5
- Choix entre deux lois (principe), partie I, par. 5; ACC-4
- Choix, infractions hybrides, partie I, par.4; ACC-5
- Contestation constitutionnelle, AVI-1
- Dossier transféré à l'extérieur du Québec, TRA-2
- Dossier transféré à l'intérieur du Québec, TRA-2
- Dossier transféré d'une cour municipale, REP-1 et TRA-2
- Dossier transféré à l'intérieur du Québec en matière pénale, REP-1 et TRA-3
- Drogue (— dans un dossier de), DRO-1
- Engagement en vertu de l'article 810 C. cr.
  - substitution de dénonciation, partie I, par. 12; PLA-1 et VIO-1
- Enlèvement d'un enfant de moins de 14 ans, ENL-1 et MAN-2

APPLICABLE AUX POURSUIVANTS DÉSIGNÉS ET AUX COURS MUNICIPALES

- Gangstérisme, GAN-1
- Infraction commise par un policier, POL-1
- Infraction relative à un décès, COR-1
- Infractions d'ordre sexuel envers les adultes, partie I, par.17; INF-2
- Infractions hybrides, partie I, par. 4; ACC-5
- Infractions envers les enfants, partie I, par. 15; INF-1
- Loteries, LOT-1
- Mandat d'arrestation
  - demande de délivrance, MAN-3
  - visa, MAN-3
- Mandat de perquisition
  - enlèvement d'un enfant de moins de 14 ans, ENL-1 et MAN-2
  - produits de la criminalité, MAN-2 et PRO-7
  - propagande haineuse, MAN-2
  - saisie de matériel journalistique, MED-1
  - vérification par le procureur, MAN-2
- Mandat relatif aux analyses génétiques, ADN-1
- Membre d'une corporation professionnelle (— contre un), COR-3
- Non-judiciarisation (programme de), partie I, par. 2; ACC-3 et NOJ-1
- Nouvelle —
  - procédure à suivre pour obtenir une autorisation, ACC-2
- Nudité, NUD-1
- Opportunité d'autoriser une —, ACC-3
- Organisation criminelle (— dans un dossier concernant les activités d'une), GAN-1
- Policier (— contre un), POL-1
- Poursuite criminelle contre un policier, POL-1
- Poursuite pour libelle diffamatoire
  - non-intervention, LIB-1
- Poursuivant privé, PRI-1
- Preuve pour autoriser une —, ACC-3
- Privée, PRI-1
- Programme de non-judiciarisation, partie I, par. 2; ACC-3 et NOJ-1
- Regroupement des chefs d'accusation, partie I, par. 3
- Révision de la décision du procureur, ACC-3
- Sport (— criminelle lors de la pratique d'un), SPO-1
- Traitement des dossiers de drogues, DRO-1

### Déontologie

- Corporations professionnelles visées
  - avis au procureur en chef, COR-3
  - avis du procureur en chef au syndic, COR-3

### Dépôt

- Acte d'accusation (critères) (— de l'), partie I, par. 3; ACC-3
- Acte d'accusation direct (— de l'), ACC-2
- Autorisation du — de l'accusation, partie I, par. 2; ACC-3
- Autorisation du — de la dénonciation (critères), partie I, par. 3; ACC-3
- Nouvelle dénonciation (— de la), partie I, par. 8; ACC-2

### Désordre mental

- Requête en vertu de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elle même ou pour autrui
  - non-intervention du procureur, TRO-2

### Détention

- Choses saisies
  - preuve de la nécessité, SAI-1

### Détermination de la peine, partie I, par. 13

### Diffamation

- Libelle diffamatoire, LIB-1

### Directeur – Directeur adjoint

- Autorisation d'ordonnance de blocage, PRO-7
- Autorisation du directeur adjoint pour participer à un comité du Barreau, BAR-2
- Autorisation pour extradition au Canada d'un criminel, EXT-1
- Autorisation pour ordonner l'arrêt des procédures, si acte d'accusation direct NOL-1
- Autorisation pour représenter un juriste ou un autre poursuivant en matière pénale, REP-1 et TRA-3
- Décision du —, TRA-4
- Définition, partie II, page 1
- Information à transmettre au — (témoin repent), TEM-3
- Ordonnance de blocage, PRO-7
- Orientations et mesures, partie I
- Politique de poursuite (présentation des), partie I
- Porte-parole du —
  - autorisation de communication publique, MED-2
- Pouvoir discrétionnaire, partie I, introduction
- Pouvoir d'exiger un procès par jury (avis au —), PRO-5
- Produits de la criminalité, avis au —, PRO-7

**Directeur des poursuites criminelles et pénales**, définition, partie II, page 1

**Discrétionnaire**

- Pouvoir — du directeur et du procureur (exercice du), partie I, introduction

**District judiciaire**

- Renvoi dans un autre —
  - motifs, REN-1
- Transfert dans un autre district, TRA-2 et TRA-3

**Divulgation**

- Entente avec un témoin repent, TEM-3
- Matériel pornographique, POR-1
- Preuve (— de la), partie I, par. 6; PRE-1; voir **Communication**
- Renseignements confidentiels ou privilégiés, PRE-1 et MED-2

**Don**

- Ordonnance de contribution versée à un organisme
  - recommandation du procureur, PEI-2

**Dossier**

- ADN (suivi du —)
  - approprié selon les résultats de l'analyse afin de prévenir les erreurs judiciaires, ADN-1
  - après le plaidoyer de culpabilité, ADN-1
  - destruction des substances corporelles et des analyses, ADN-1
- Adolescent
  - tenue, utilisation, accès, destruction du —, ADO-2
- Communication de la preuve, partie I, par. 6; PRE-1
- Destruction (du — à la LSJPA), ADO-2
- Drogues (politique de poursuite)
  - traitement par le procureur, DRO-1
- Enlèvement d'un enfant par un parent, ENL-1 et MAN-2
- Poursuite criminelle contre un policier, POL-1
- Requête pour renvoi dans une autre circonscription territoriale, REN-1
- Transfert du — (en raison de conflit d'intérêts d'une cour municipale), TRA-4
- Transfert du — (infractions aux lois fédérales)
  - extérieur du Québec, TRA-2
  - intérieur du Québec, TRA-2
- Transfert du — (infractions aux lois du Québec)
  - intérieur du Québec, REP-1 et TRA-3

### **Dossier de protection**

- Accès au — (Loi sur la protection de la jeunesse), ACC-1

### **Dossier relatif aux infractions**

- Lois du Québec
  - traitement par le procureur, LOI-1

### **Dossier transféré**

- Extérieur du Québec (infractions aux lois fédérales), TRA-2
- Intérieur du Québec (infractions aux lois fédérales), TRA-2
- Intérieur du Québec (infractions aux lois du Québec), REP-1 et TRA-3
- Municipale (— d'une cour), REP-1 et TRA-3
- Municipale (— d'une cour) en raison d'un conflit d'intérêts, TRA-4

### **Doute raisonnable**

- Autorisation de la poursuite, ACC-3

### **Drogue**

- Appel de la peine, DRO-1
- Autorisation de la dénonciation, partie I, par. 2, 3 et 4; ACC-3, ACC-5 et DRO-1
- Autorisation de la dénonciation (capacité de conduite affaiblie par une — ), partie I, par. 17.1; CAP-1
- Cautionnement, DRO-1
- Évaluation, TOX-1
- Peine en matière de —, DRO-1
- Politique de poursuite, ACC-5 et DRO-1
- Remise en liberté du prévenu, DRO-1 et TOX-1
- Ressources en dépendances, TOX-1
- Suivi informatique, DRO-1
- Traitement des dossiers de —, ACC-5 et DRO-1

### **Échange d'information**

- Entente relative à l' — concernant certaines infractions criminelles ou déontologiques commises par un membre d'une corporation professionnelle, COR-3

### **Enfant**

- Changement de procureur, INF-1
- Définition du mot —, INF-1
- Enlèvement par un parent (enfant de moins de 14 ans), ENL-1 et MAN-2

APPLICABLE AUX POURSUIVANTS DÉSIGNÉS ET AUX COURS MUNICIPALES

- Entrevue avec l'—, INF-1
- Infractions sur les —,
  - politique de poursuite et entente multisectorielle, partie I, par. 15; INF-1
  - registre RDHR (inscription), RDH-1
- Rencontre préalable de l'— avant l'autorisation, lors d'une infraction envers les — INF-1
- Support à l'—, INF-1

**Engagement**

- 810.1 ou 810.2
  - demande inscription RDHR, RDH-1
- — de ne pas troubler l'ordre public, ENG-1 et VIO-1
- — du procureur général
- — de l'avocat représentant l'accusé (restriction de communication), PRE-1
  - produits de la criminalité (procédure de saisie et confiscation), PRO-7
- — en vertu de l'article 810 C. cr.
  - demande d'enquête policière préalable lorsque la plainte est initiée par la victime ou son représentant directement au procureur, ENG-1
  - plainte au procureur, ENG-1 et VIO-1
  - substitution de dénonciation, partie I, par. 16; PLA-1 et VIO-1
- Négociation de plaidoyer, PLA-1

**Enlèvement**

- Avis au Bureau des affaires criminelles et jeunesse, ENL-1
- Enfant de moins de 14 ans (— d'un), ENL-1 et MAN-2
- Mandat de perquisition lors de — d'un enfant de moins de 14 ans, ENL-1 et MAN-2
- International
  - avis à la Direction du droit administratif, ENL-1

**Enquête du coroner**

- Procureur (le) et la Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès, COR-1
- Transcription sténographique de l' —, COR-2

**Enquête policière indépendante - Politique ministérielle**

- Décision du procureur, POL-1
- Désignation du procureur, POL-1
- Procédure relative au dépôt du rapport, POL-1

### **Enquête préliminaire**

- Accusé (demande d'— par l'), ENQ-1
- Renvoi à procès
  - consentement du procureur, ENQ-1
- Préservation de la preuve, ENQ-1
- Témoin incapable de témoigner au procès, ENQ-1

### **Enquête sur remise en liberté**

- Agression sexuelle, partie I, par. 17
- Capacité de conduite affaiblie, partie I, par. 17.1; CAP-1
- Drogues, DRO-1
- Hébergement dans une ressource en dépendances, TOX-1
- Violence conjugale, VIO-1

### **Enquêteur**

- Consultation de l' —, PLA-1 et TEM-3
- Pornographie (matériel en possession de l'—), POR-1
- Non autorisation de la poursuite
  - avis de refus, ACC-3

### **Enregistrement magnétoscopique ou autre support informatique**

- Disposition de la cassette vidéo, support informatique et als, TEM-6
- Communication par le poursuivant, PRE-1
- Témoignage
  - mise en preuve de l' —, TEM-6

### **Entente**

- Corporations professionnelles (— relative à l'échange d'information concernant certaines infractions criminelles ou déontologiques commises par un membre), COR-3
- Dérogation à une —, PLA-1
- Négociation de plaidoyer, PLA-1
- Respect d'une —, PLA-1
- Témoin repentí (— avec un), TEM-3

### **Entente multisectorielle**

- Abus sexuels, partie I, par. 15; INF-1
- Enfants (infractions envers les), partie I, par. 15; INF-1

### **Entrevue**

- Autorisation, MED-2

- Communication publique, MED-2

### **Équipement audiovisuel**

- Télétémoignage, TEM-5

### **Examen psychiatrique**

- Privilège concernant les déclarations, TEM-4
- Témoignage des médecins ou des psychiatres, TEM-4

### **Exploitation sexuelle des enfants**

- Abus sexuels, INF-1
- Politique de poursuite et entente multisectorielle, partie I, par. 15; INF-1
- Pornographie juvénile, POR-1

### **Extradition au Canada**

- Arrestation provisoire, EXT-1
- Autorisation du directeur, EXT-1
- Autorisation du procureur en chef, EXT-1
- Communication avec le BAESD, EXT-1
- Procédure, EXT-1
- Suivi —, EXT-1

### **FAVAC (Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels)**

- Ordonnance de contribution pénale, PEI-2

### **Formules (Voir Annexes)**

#### **Frais**

- Délai pour paiement des —, PEI-1
- Ordonnance de paiement contre le procureur général, ORD-1
- Pénal, condamnation sans —, PLA-1

#### **Gangstérisme**

- Autorisation de l'accusation, GAN-1
- Procédure pour l'autorisation, GAN-1
- Suivi du dossier, GAN-1

#### **Garder la paix**

- Ordonnance de —, VIO-1

### **Informateur de police**

- Utilisation du témoin repent, TEM-3

### **Information**

- Droit à l'—, MED-2
- Interview par le procureur
  - à titre de citoyen, MED-2
  - à titre de procureur, partie I, par. 19; MED-2
  - mêlées de presse, partie I, par. 19; MED-2

### **Informatique**

- Déclaration sur support —, Restriction de communication, PRE-1
- Effacement des données — (matériel pornographique), POR-1
- Suivi —
  - drogues (dossier de), DRO-1
  - violence conjugale (dossier de), VIO-1

### **Infraction**

- Adultes (— d'ordre sexuel envers les adultes), partie I, par. 17; INF-2
- Barreau du Québec (— commise par un membre du), COR-3
- Chambre des notaires (— commise par un membre de la), COR-3
- Choix entre deux lois, partie I, par. 5; ACC-4
- Contestation constitutionnelle, AVI-1
- Décès, COR-1
- Drogues, DRO-1
- Enfant (—, envers les enfants), partie I, par. 15; INF-1 et RDH-1
- Enlèvement d'un enfant de moins de 14 ans par un parent, ENL-1 et MAN-2
- Gangstérisme, GAN-1
- Grave, fraude fiscale, négociation de plaider
  - Consultation de l'enquêteur, PLA-1
- Hybride
  - choix du procureur, partie I, par. 4; ACC-5
  - transfert d'une cour municipale, ACC-5
- Libelle diffamatoire
  - non-intervention, LIB-1
- Lois du Québec
  - communication entre le procureur et le ministère ou l'organisme-client, LOI-1
  - traitement des dossiers, LOI-1
- Loteries, LOT-1

APPLICABLE AUX POURSUIVANTS DÉSIGNÉS ET AUX COURS MUNICIPALES

- Membre d'une corporation professionnelle (— commise par un), COR-3
- Non-judiciarisation (programme de), partie I, par. 2; ACC-3 et NOJ-1
- Nudité, NUD-1
- Ordre des comptables agréés (— commise par un membre de l'), COR-3
- Organisation criminelle (— concernant les activités d'une), GAN-1
- Policier, (— commise par un), POL-1
- Programme de non-judiciarisation, partie I, par. 2; ACC-3 et NOJ-1
- Seconde —, capacité de conduite affaiblie
  - avis de récidive, partie I, par. 17.1; CAP-1
- Seconde —, conduite pendant interdiction
  - avis de récidive, CAP-1
- Sommaire, partie I, par. 4; ACC-5
- Sport (— criminelle lors de la pratique d'un), SPO-1
- Surcharge
  - balances publiques, SEC-1
- Transfert de dossier, REP-1, TRA-2 et TRA-3

**Infraction commise dans une autre province**

- Demande de transfert de dossier, TRA-2

**Institution financière**

- Preuve par affidavit, PRE-2

**Inscription au RDHR**

- Critères d' —, RDH-1
- Procédure, RDH-1 et DEL-1

**Intervention**

- Entente multisectorielle
  - abus sexuels, INF-1
  - enfants (infractions envers les), INF-1
- Libelle diffamatoire (— du procureur), LIB-1
- Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elle même ou pour autrui, (non — du procureur), TRO-2
- Ministère public (— du)
  - recours extraordinaire contre un juge, REC-1
- Poursuite privée (— du procureur), PRI-1
- Procureur (— du)
  - libelle diffamatoire, LIB-1
  - poursuite privée, PRI-1
- Violence conjugale (— du procureur), VIO-1

### **Interview**

- Autorisation, MED-2
- Principes généraux à respecter lors de l'—, MED-2
- Procureur ou procureur en chef (— du par un journaliste), partie I, par. 19; MED-2

### **Jeunesse**

- Accès au dossier de protection, ACC-1
- Accès au dossier du procureur, LSJPA, ADO-2
- Appel concernant un dossier du droit de la —
  - comité (composition du), APP-1

### **Journaliste**

- Interview du procureur ou du procureur en chef par un —, partie I, par. 19; MED-2
- Saisie de matériel journalistique, MED-1

### **Juge**

- Recours extraordinaire contre un —
  - intervention du ministère public, REC-1

### **Juge de la Cour supérieure**

- Procès sans jury devant un —
  - consentement du procureur, PRO-4
- Procès avec jury devant un —
  - exigé par le procureur, partie I, par. 7 et 8; PRO-5

### **Juriste de l'État**

- Assistance à un —, REP-1
- Recours extraordinaire contre un juge
  - intervention du ministère public, REC-1

### **Jury**

- Procès avec —
  - exigé par le procureur général ou le directeur, partie I, par. 7 et 8; PRO-5
- Procès sans — devant un juge de la Cour supérieure
  - consentement du procureur, PRO-4

### **Langage du procureur**

- Plaidoirie incendiaire, PRO-2

**Libelle diffamatoire**

- Orientation de poursuite
  - exception, LIB-1
  - non-intervention du procureur, LIB-1

**Loi sur la preuve au Canada**

- Preuve par affidavit, PRE-2

**Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels**

- Contribution pénale, PEI-2

**Loi sur la protection de la jeunesse**

- Accès au dossier de protection, ACC-1

**Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elle-même ou pour autrui**

- Requête en vertu de la —
  - non-intervention du procureur, TRO-2

**Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès**

- Procureur (le) et la —, COR-1
- Transcription sténographique de l'enquête du coroner, COR-2

**Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents**

- Accès et destruction des dossiers, ADO-2
- Assujettissement à une peine applicable aux adultes, ADO-3
- Drogues (dossier de), DRO-1
- Orientation, partie I, par. 14
- Rapport prédécisionnel, ADO-1

**Loi réglementant certaines drogues et autres substances**

- Traitement des dossiers, DRO-1

**Lois**

- Choix entre deux —, partie I, par 5; ACC-4
- Contestation constitutionnelle, AVI-1

**Lois du Québec**

- Définition, partie II, page 1
- Poursuite pour infraction aux —

- communication entre le procureur et le ministère ou l'organisme-client, LOI-1
- Traitement des dossiers relatifs aux infractions, LOI-1
- Transfert de dossier, TRA-3

#### **Loteries**

- Politique de poursuite, partie I, par. 5; ACC-4 et LOT-1

#### **Maladie mentale (Troubles mentaux)**

- Requête en vertu de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elle-même ou pour autrui
  - non-intervention du procureur, TRO-2

#### **Mandat d'arrestation**

- Demande de délivrance d'un —, MAN-3
- Enlèvement d'un enfant de moins de 14 ans, ENL-1
- Non exécuté
  - opportunité de mettre un terme au dossier, MAN-1
  - procédure à suivre par le procureur, MAN-1
  - règle générale, MAN-1
- Visa du —, MAN-3

#### **Mandat de perquisition**

- Autorisation de la dénonciation du —, MAN-2
- Saisie de matériel journalistique, MED-1
- Vérification de la dénonciation, MAN-2

#### **Mandat relatif aux analyses génétiques,**

- Approbation de la dénonciation et du mandat. ADN-1
- Démarches pour l'obtention d'un —, ADN-1
- Destruction des substances, ADN-1
- Procédure pour l'obtention du —, ADN-1
- Suivis
  - analyses reçues après le plaidoyer de culpabilité (— des analyses et des résultats), ADN-1
  - analyses reçues après la conclusion du dossier (— des analyses et des résultats), ADN-1
  - dossier, ADN-1
  - mandat, ADN-1

### **Matériel audiovisuel**

- Télétémoignage, TEM-5

### **Matériel journalistique**

- Saisie de —
  - association du procureur en chef à la démarche du procureur, MED-1
  - consultation du procureur, MED-1
  - mandat de perquisition, MAN-2

### **Matériel pornographique**

- Accès au —, POR-1
- Communication de la preuve, POR-1
- Dépôt en preuve du —, POR-1
- Mise sous scellé du —, POR-1

### **Matière pénale provinciale**

- Assistance à un juriste ou un autre poursuivant, REP-1 et TRA-3
- Communication entre le procureur et le ministère ou l'organisme-client, LOI-1
- Représentation d'un autre poursuivant, REP-1 et TRA-3
- Traitement des dossiers, LOI-1
- Transfert de dossier dans un autre district, TRA-3

### **Médecins**

- Témoignage des — ou des psychiatres, TEM-4

### **Médias**

- Autorisation de communication avec les —, partie I, par. 19; MED-2
- Communications avec les —, partie I, par. 19; MED-2
- Interview par le procureur, partie I, par. 19; MED-2
- Mandat de perquisition, MAN-2
- Mêlées de presse, partie I, par. 19; MED-2
- Principes généraux lors de transmission d'information aux —, MED-2
- Saisie de matériel journalistique, MED-1

### **Mesures extrajudiciaires**

- Adolescents, partie I, par. 14

### **Ministre**

- Avis du —, partie I
- Orientations et mesures, partie I

### **Mode de poursuite**

- Choix entre deux lois, partie I, par. 5; ACC-4
- Infractions hybrides, partie I, par. 4; ACC-5

### **Négociation**

- Entente avec un témoin repent (— d'une), TEM-3

### **Négociation de plaidoyer**

- Accusation dans plusieurs dossiers qui ne sont pas tous sous la même responsabilité
  - consultation avec d'autres procureurs, PLA-1
- Accusé non représenté
  - compréhension, partie I par.9; PLA-1
  - principe, partie I par.9; PLA-1
  - rappel de son droit, PLA-1
- ADN, prohibition de renonciation aux prélèvements lors de —, PLA-1
- Adolescents, partie I, par. 14; PLA-1
- Avis à la victime, PLA-1
- Avis au procureur en chef, PLA-1
- Chefs d'accusation (— relative au), partie I, par. 10
- Consultation de l'enquêteur, PLA-1
- Délinquant sexuel, prohibition de renonciation à l'inscription à la banque de données lors de —, PLA-1
- Enregistrement du plaidoyer, PLA-1
- Entente
- dérogation (à une), lors de la —, PLA-1
- Frais en matière pénale, PLA-1
- Fraude fiscale, ARQ, consultation de l'enquêteur, PLA-1
- Information à la victime, partie I, par. 10; PLA-1
- Infraction relative aux surcharges
  - balances publiques, SEC-1
- Parties à la —, PLA-1
- Peine (— en regard de la), partie I, par. 10
- Pénal (dossier), partie I, par.10; LOI-1 et PLA-1
- Principes, partie I, par. 9 et 10; PLA-1
- Produits de la criminalité, PRO-7
- Réduction d'une accusation entraînant une peine minimale
  - autorisation du procureur en chef, PLA-1
- Réduction d'une poursuite criminelle en infraction pénale
  - principe, partie I, par. 10; PLA-1
  - autorisation du procureur en chef, PLA-1

APPLICABLE AUX POURSUIVANTS DÉSIGNÉS ET AUX COURS MUNICIPALES

- Retrait du plaidoyer
  - non opposition du procureur si contrainte, partie I, par. 10
  - réévaluation de la preuve, partie I, par. 10
- Sécurité de la victime
  - avis à la victime (lorsqu'il s'agit d'infractions graves ou que la — peut être compromise), partie I, par. 11; PLA-1
- Substitution par 810 C. cr.
  - principe, PLA-1
  - autorisation du procureur en chef, PLA-1

**Nolle prosequi, NOL-1**

**Non-judiciarisation (programme de),** partie I, par. 2; ACC-3 et NOJ-1

**Notaire**

- Infraction criminelle commise par un membre de la Chambre des notaires, COR-3

**Nouvelle dénonciation**

- Procédure pour obtenir l'autorisation de déposer une —, partie I, par. 8; ACC-2

**Nudité**

- Cas d'application du Code criminel, NUD-1

**Opportunité de poursuivre**

- Avis de refus
- Lettre type, ACC-3
- Décision du procureur, partie I, par. 3; ACC-3
- Documentation à présenter au procureur, ACC-3
- Enfant, lors d'une infraction de nature sexuelle, éléments concernant l' —, INF-1
- Facteurs à considérer, ACC-3
- Opinion juridique sur l'arrêt de la poursuite d'une enquête
- documentation exigée à l'agent de la paix, ACC-3
- Opinion juridique
- motifs du refus d'intenter des poursuites, ACC-3
- consignation au dossier, non transmission, ACC-3

**Ordonnance**

- — assortie d'un délai, PEI-1
- Arrêt des procédures (— d') (nolle prosequi), NOL-1

- Blocage (— de)
  - produits de la criminalité, PRO-7
- Dédommagement (— de), partie I, par. 18
- Délai, PEI-1
- Délinquant dangereux ou à contrôler, DEL-1
- Garder la paix (— de), VIO-1
- Huis clos (— de), pornographie, POR-1
- Interdiction de conduite (— d'), ACC-4
- Paiement des frais (— de)
  - contre le procureur général, ORD-1
- Peine (— assortie d'un délai), PEI-1
- Pornographie, — de remise des biens, POR-1
- Probation, (— de)
  - contribution versée à un organisme, PEI-2
- Requête pour une — de renvoi dans une autre circonscription territoriale, REN-1
- Renvoi (— de) pour évaluation psychiatrique, DEL-1 et TEM-4
- Suramende, PEI-1

#### **Orientations et mesures du ministre**

- Avis du Ministre, partie I

#### **Ordre des comptables agréés**

- Infraction criminelle commise par un membre de l' —, COR-3

#### **Ordre public**

- Engagement de ne pas troubler l' —, ENG-1 et VIO-1

#### **Organisation criminelle**

- Accusation, choix de poursuite, ACC-4 et GAN-1
- Accusation, infractions hybrides, ACC-5
- Autorisation préalable d'une accusation visant une —, GAN-1
- Suivi d'un dossier concernant une accusation visant une —, GAN-1

#### **Organisme**

- Infraction criminelle commise par un membre d'une corporation professionnelle, COR-3
- Ordonnance de contribution versée à un —, PEI-2

#### **Paiement des frais**

- Ordonnance contre le procureur général, ORD-1

## Paix

- Ordonnance de garder la —, VIO-1

## Participation du procureur

- À l'information sur le système de justice, partie I, par. 19; MED-2
- Accueil du témoin, TEM-1
- Audition Tribunal administratif (Commission d'examen), TRO-1
- Comité du Barreau, BAR-2
- Enquête du coroner, COR-1

## Parties

- Négociation de plaidoyer (— à la), PLA-1

## Peine

- Adolescent, partie I, par. 14; ADO-1 et ADO-3
- Agression sexuelle, partie I, par. 17
- Appel sur — en matière de drogues, DRO-1
- Avis de récidive
  - capacité de conduite affaiblie, partie I, par. 17.1; CAP-1
  - conduite pendant interdiction, CAP-1
- Capacité de conduite affaiblie, partie I, par. 17.1; CAP-1
- Contribution versée à un organisme, PEI-2
- Délai, PEI-1
- Délinquant dangereux ou délinquant à contrôler, DEL-1 et RDH-1
- Détermination de la —, partie I, par. 17, 17.1 et 18
- Drogues, DRO-1
- Hébergement dans une ressource en dépendances, TOX-1
- Mandat (durée du), MAN-1
- Négociation à l'égard de la —, partie I, par. 10; PLA-1
- Ordonnance assortie d'un délai, PEI-1
- Ordonnance de contribution versée à un organisme, PEI-2
- Participation à la détermination de la —, principes, partie I, par. 18
- Rapport prédécisionnel (Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents), ADO-1
- Récidive, partie I, par. 17.1; CAP-1
- Réduction d'une accusation entraînant une peine minimale, PLA-1
  - autorisation du procureur en chef, PLA-1
- Renonciation du procureur à la production d'un rapport, LSJPA, ADO-1
- Représentations du procureur, partie I, par. 18
- Représentations sur —, partie I, par. 18
- Suramende compensatoire, PEI-1
- Violence croissante

- demande d'inscription, RDH-1

## **Pénal**

- Assignation des témoins, partie I, par. 12; PRE-1, TEM-1 et TEM-7
- Assistance à un juriste ou un autre poursuivant en matière — provinciale, REP-1
- Assistance à un autre poursuivant en matière — provinciale, REP-1
- Choix de poursuivre au —
  - Code criminel ou loi pénale, partie I, par. 6; ACC-4
- Commission rogatoire, TEM-2
- Communication de la preuve, partie I, par. 6; PRE-1
- Communication entre le procureur et le ministère ou l'organisme client, LOI-1
- Défendeur non représenté
  - adaptation des interventions, partie I, introduction et par. 9
  - communication de la preuve, partie I, par. 6 et 9; PRE-1
  - négociation de plaidoyer, partie I, par. 9 et 10; PLA-1
- Frais, non négociation lors du plaidoyer au —, PLA-1
- Jugement — susceptible de changer l'état du droit
  - transmission au Bureau des affaires pénales et au procureur en chef, LOI-1
- Policier
- poursuite (— contre un), POL-2
- Preuve documentaire, partie I, par. 12; TEM-1 et TEM-7
- Représentation d'un juriste ou un autre poursuivant, REP-1 et TRA-3
- Requête en changement de district, REP-1 et TRA-3
- Sécurité routière
  - balances publiques, négociation de plaidoyer au secteur — partie I, par. 10 et 18; SEC-1
  - confiscation du permis lors de déclaration de culpabilité à une infraction criminelle, SEC-2
- Témoin (dans un dossier —)
  - maximisation de la preuve documentaire, sous réserve de l'article 63 du Code de procédure pénale, partie I, par. 12; TEM-7
- Traitement des dossiers
  - autorisation par le bureau des affaires pénales, LOI-1
  - contenu, LOI-1
  - modification, LOI-1
- Transfert de dossier dans un autre district, REP-1 et TRA-3

### Permis de conduire

- Confiscation en vertu du Code de la sécurité routière
  - condamnation au criminel (à la suite d'une), SEC-2

### Perquisition

- Mandat de —
  - vérification de la dénonciation, MAN-2
- Saisie de matériel journalistique, MED-1

### Plaidoiries incendiaires

- Représentations à la cour, PRO-2

### Plaidoyer

- Autorisation du procureur en chef, PLA-1
- Avis à la victime, PLA-1
- Avis au procureur en chef, PLA-1
- Consultation de l'enquêteur, PLA-1
- Entente (respect d') lors du —, PLA-1
- Enregistrement du —, PLA-1
- Infraction incluse pour une infraction dont la mort résulte ou une infraction prévue à 469 C. cr., PLA-1
- Négociation de —
  - infraction relative aux surcharges, SEC-1
- Négociation de — (adolescents), PLA-1
- Négociation de — (principes), partie I, par. 10; PLA-1
- Parties à la négociation de —, PLA-1
- Produits de la criminalité
  - négociation sur peine, PRO-7
- Réduction d'une accusation entraînant une peine minimale, PLA-1
  - autorisation du procureur en chef, PLA-1

### Plainte privée

- Responsabilité du procureur, PRI-1

### Policier

- Allégation criminelle contre un —
  - consultation par un directeur de police ou son représentant, POL-1
  - rapport d'enquête, POL-1
- Dénonciation par un —
  - demande de révision de la décision du procureur, ACC-3
- Poursuite criminelle contre un —, POL-1
- Poursuite pénale contre un —, avis au BACJ, POL-2

### **Politique de poursuite**

- Agression sexuelle, partie I, par. 15 et 17; INF-1 et INF-2
- Capacité de conduite affaiblie, partie I, par. 17.1; ACC-5 et CAP-1
- Drogues, DRO-1
- Enfants (infractions envers les), INF-1
- Exploitation sexuelle des enfants (principes), partie I, par. 15
- Loteries et concours publicitaires, LOT-1
- Ministre de la Justice (— du), partie I
- Orientations et mesures, partie I
- Violence conjugale, partie I, par. 16; VIO-1

### **Politique du Directeur — BAI-1**

- Attestation en vue de résiliation, BAI-1

### **Politique ministérielle - Enquête policière indépendante**

- Opinion du procureur, POL-1
- Rapport d'enquête concernant une —, POL-1

### **Polygraphe**

- Témoin repent, TEM-3

### **Pornographie**

- Accès au matériel (— que), POR-1
- Communication de la preuve, POR-1
- Dépôt en preuve du matériel saisi, POR-1
- Juvénile, POR-1
- Mise sous scellé, POR-1

### **Porte-parole**

- Autorisation (— du directeur), partie I, par. 19; MED-2

### **Poursuite**

- Abus sexuels, INF-1
- Adolescent (— contre un), partie I, par. 14
- Agression sexuelle (— en matière d'), partie I, par. 17
- Autorisation d'une — par le procureur, partie I, par. 2 et 3; ACC-3
- Choix entre deux lois, partie I, par. 5; ACC-4
- Corporation professionnelle (— contre un membre d'une), COR-3
- Contestation constitutionnelle, AVI-1
- Décision de poursuivre, partie I, par. 2
- Drogues, ACC-5 et DRO-1

APPLICABLE AUX POURSUIVANTS DÉSIGNÉS ET AUX COURS MUNICIPALES

- Gangstérisme, GAN-1
- Infraction au Code criminel
  - transfert dans un autre district, TRA-2
- Infraction aux lois du Québec
  - communication entre le procureur et le ministère ou l'organisme-client, LOI-1
  - transfert dans un autre district, TRA-3
- Infractions hybrides, partie I, par. 3; ACC-5
- Libelle diffamatoire
  - non-intervention du procureur, LIB-1
- Loteries
  - politique de —, LOT-1
- Membre d'une corporation professionnelle (— contre un), COR-3
- Motifs du refus d'intenter des —, ACC-3
- Non-judiciarisation (programme de), partie I, par. 2; ACC-3 et NOJ-1
- Opportunité d'autoriser une —, ACC-3
- Ordonnance d'arrêt de la — (nolle prosequi), NOL-1
- Organisation criminelle (—concernant les activités d'une), GAN-1
- Policier (— contre un), POL-1
- Politique de —
  - agression sexuelle, partie I, par. 15 et 17; INF-1 et INF-2
  - capacité de conduite affaiblie, partie I, par. 17.1; CAP-1
  - drogues, DRO-1
  - enfants (infractions envers les), partie I, par. 15; INF-1
  - exploitation sexuelle des enfants (principes), partie I, par. 15
  - loteries et concours publicitaires, LOT-1
  - violence conjugale, partie I, par. 16; VIO-1
- Preuve pour autoriser une —, ACC-3
- Privée, PRI-1
- Programme de non-judiciarisation, partie I, par. 2; ACC-3 et NOJ-1
- Révision de la décision d'autoriser une —, ACC-3
- Sport (— d'un acte criminel à l'occasion de la pratique d'un), SPO-1
- Violence conjugale, partie I, par. 16; VIO-1

**Poursuite privée**

- Procureur désigné par le procureur en chef, PRI-1
- Responsabilité du procureur, PRI-1

**Poursuivant**

- Privé
  - responsabilité du procureur, PRI-1

### **Poursuivant désigné**

- Définition, partie II, page 2
- Avis Gazette Officielle, application au —, Notes au lecteur

### **Pouvoir discrétionnaire du procureur**

- Avis de récidive, CAP-1
- Chef, vice-président de l'Agence du revenu, partie II, pages 1 et 2
- Choix de la dénonciation, partie I, par. 2; ACC-3
- Choix de la loi (provinciale ou fédérale), partie I, par. 5; ACC-4
- Consentement au renvoi à procès, ENQ-1
- Consentement au procès devant juge sans jury, PRO-4
- Directeur et du procureur (exercice du — du), partie I, introduction; ACC-3
- Exercice du —, partie I, introduction; ACC-3
- Mode de poursuite, ACC-5
- Négociation du plaidoyer, partie I, par. 10; PLA-1
- Non-judiciarisation (programme de), partie I, par. 2; ACC-3 et NOJ-1
- Procès devant jury (exigence d'un), partie I, par. 7; PRO-5
- Programme de non-judiciarisation, partie I, par. 2; ACC-3 et NOJ-1
- Substitution de dénonciation, partie I, par. 16; PLA-1 et VIO-1

### **Prescription**

- Délai de —
  - choix entre deux modes de poursuite, ACC-5
  - facteurs à évaluer, ACC-5

### **Presse**

- Communication avec la —, partie I, par. 19; MED-2

### **Preuve**

- Affidavit (— par), PRE-2
- Communication de la —, partie I, par. 6; PRE-1
- Défense (— fournie par la)
  - considération par le procureur lors de l'autorisation de la dénonciation, ACC-3
- Dépôt de l'entente avec un témoin repent, TEM-3
- Documentaire pouvant être lue au procès, ENQ-1
- Documentaire, en matière pénale, partie I, par. 12; TEM-1 et TEM-7
- Documentaire, afin d'éviter le déplacement des témoins, partie I, par. 12; PRE-2, TEM-1 et TEM-7
- Communication par le poursuivant, partie I, par. 6; PRE-1

APPLICABLE AUX POURSUIVANTS DÉSIGNÉS ET AUX COURS MUNICIPALES

- Lecture de la — recueillie au procès, ENQ-1
- Mise en — de l'enregistrement magnétoscopique du témoignage, TEM-6
- Mise en — de l'enregistrement magnétoscopique ou support informatique, PRE-1
- Mise en — autre qu'un enregistrement magnétoscopique ou support informatique, PRE-1
- Nécessité de la détention des biens saisis (— de la), SAI-1
- Poursuite (— suffisante pour intenter une), ACC-3
- Préservation de la —, ENQ-1

### Prévenu

- Arrestation en matière d'enlèvement d'enfant, ENL-1
- Enquête sur remise en liberté provisoire
  - conditions de mise en liberté, partie I, par. 11 et 17; CAP-1, DRO-1 et VIO-1
  - dossier d'agression sexuelle, partie I, par. 17
  - dossier de capacité de conduite affaiblie, partie I, par. 17.1; CAP-1
  - dossier de drogues, DRO-1
  - dossier de violence conjugale, VIO-1
  - Évaluation, TOX-1

### Principes

- Orientations et mesures, partie I

### Probation

- Ordonnance de —
  - contribution versée à un organisme, PEI-2
  - délai consenti, PEI-1

### Procédure

- Acte d'accusation direct, ACC-2
- Appels (— concernant les)
  - comité des appels, APP-1
- Arrêt des procédures, NOL-1
- Choix de poursuite, ACC-4
- Choses saisies (détention des), SAI-1
- Comité des appels, APP-1
- Commission rogatoire, TEM-2
- Communication de la preuve, partie I, par. 6; PRE-5
- Comparution
  - violence conjugale, VIO-1
- Déclaration de culpabilité par procédure sommaire (— sur), ACC-5

- Délinquant à haut risque
  - inscription au RDHR, RDH-1
- Drogues
  - traitement des dossiers, DRO-1
- Enquête préliminaire
  - renvoi à procès, ENQ-1
  - témoignage en raison des risques d'absence au procès, ENQ-1
- Extradition au Canada, EXT-1
- Infractions hybrides, partie I, par. 4; ACC-5
- Lois du Québec
  - traitement des dossiers, LOI-1
- Mandat d'arrestation non exécuté, MAN-1
- Mandat de perquisition, MAN-2
- Mandat relatif aux analyses génétiques, ADN-1
- Médias
  - saisie de matériel, MED-1
- Mise en accusation (par), ACC-5
- Négociation de plaidoyer, partie I, par. 10; PLA-1
- Nolle prosequi, NOL-1
- Non-judiciarisation (programme de), partie I, par. 2; ACC-3 et NOJ-1
- Nouvelle dénonciation, partie I, par. 8; ACC-2
- Ordonnance d'arrêt des — (nolle prosequi), NOL-1
- Plaidoiries incendiaires, PRO-2
- Produits de la criminalité
  - saisie et confiscation, PRO-7
- Programme de non-judiciarisation, partie I, par. 2; ACC-3 et NOJ-1
- Recours extraordinaires, REC-1
- Remise de cause et délai d'audition, PRO-3, TEM-1 et TEM-7
- Requête pour tenue du procès dans une autre circonscription territoriale, REN-1
- Requête pour ordonnance de renvoi pour évaluation selon l'article 752.1 C.cr., DEL-1
- Sommaire (—)
  - choix du procureur, partie I, par. 4; ACC-5
- Utilisation de la — sommaire, partie I, par. 4; ACC-5
- Transfert de dossier
  - cour municipale, REP-1, TRA-2 et TRA-3
  - extérieur du Québec (infractions aux lois fédérales), TRA-2
  - intérieur du Québec (infractions aux lois fédérales), TRA-2
  - intérieur du Québec (infractions aux lois du Québec), TRA-3

## Procès

- Acte d'accusation direct, partie I, par. 8; PRO 5
- Appel (— en), APP-1
- Arrêt du —, NOL-1
- — dans une autre circonscription territoriale, REN-1
- Citation à — (consentement à la), ENQ-1
- Communication publique lors d'un —, MED-2
- Décès du témoin, ENQ-1
- Devant un juge de la Cour supérieure sans jury
  - consentement du procureur, PRO-4
- Équité du —, protection, partie I, par. 19; MED-2
- Jury (— avec)
  - exigé par le procureur général, le directeur ou le procureur en chef, partie I, par. 7 et 8; PRO-5
- Lecture de la preuve recueillie au —, ENQ-1
- Ordonnance d'arrêt du —, NOL-1
- Poursuite privée, PRI-1
- Remise du —, partie I, par. 12; PRO-3 et TEM-7
- Renvoi à — (consentement au), ENQ-1
- Renvoi du — dans une autre circonscription territoriale, REN-1 et TRA-3
- Témoin incapable de témoigner au —, ENQ-1

## Procureur

- Accueil du témoin par le —, partie I, par. 12; TEM-1
- Avis de refus, ACC-3
- Communication avec les médias, partie I, par. 19; MED-2
- Communication publique
  - à titre de citoyen, MED-2
  - à titre de procureur, partie I, par. 19; MED-2
  - conférence, MED-2
  - cours, MED-2
  - écrit, MED-2
  - entrevue, MED-2
- Conduite du —, partie I, conclusion
- Conflit d'intérêts ou apparence de conflit d'intérêts, PEI-2 et TRA-4
- Consentement du — pour procès devant juge sans jury, PRO-4
- Consentement du — pour renvoi à procès, ENQ-1
- Contestation constitutionnelle
  - avis au procureur en chef, AVI-1
- Définition, partie II, page 2
- Demande de délivrance d'un mandat d'arrestation, MAN-3
- Demande de l'enquêteur de réviser la décision du —, ACC-3

APPLICABLE AUX POURSUIVANTS DÉSIGNÉS ET AUX COURS MUNICIPALES

- Demande de transcription sténographique de l'enquête du coroner, COR-2
- Demande d'inscription au RDHR
  - procédure, RDH-1
  - documents à joindre, RDH-1
- Entente (respect par le — d'), PLA-1
- Entrevue
  - avec l'enfant, partie I, par.15; INF-1
  - avec la victime adulte, INF-2
- Infractions envers les enfants - Politique
  - changement de —, INF-1
  - consultation auprès du procureur en chef, INF-1
  - responsabilité du dossier, INF-1
- Interview à un journaliste, partie I, par. 19; MED-2
- Négociation de plaidoyer, partie I, par. 10; PLA-1
- Opinion juridique
- demande d'un agent de la paix, ACC-3
- motifs du refus, ACC-3
- Participation à un comité du Barreau, BAR-2
- Plaidoiries incendiaires, PRO-2
- Poursuite
  - autorisation par le —, partie I, par. 2 et 3; ACC-3, ACC-4 et ACC-5
- Poursuite criminelle contre un policier
  - désignation d'un procureur, POL-1
  - opinion du procureur, POL-1
- Poursuite privée, PRI-1
- Pouvoir discrétionnaire (exercice du), partie I
- Procès par jury exigé par le —, partie I, par. 7 et 8; PRO-5
- Rencontre avec la victime
  - adulte, INF-1
  - enfant, INF-1
- Repenti (utilisation du témoin), partie I, par. 13; TEM-3
- Requête en vertu de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elle même ou pour autrui
  - non-intervention, TRO-2
- Requête pour renvoi dans une autre circonscription territoriale
  - autorisation du procureur en chef, REN-1
- Support à la victime, partie I, par.11 et 15, INF-1 et INF-2
- Transfert de dossier à l'intérieur du Québec
  - désignation par le procureur en chef, TRA-2
- Troubles mentaux

APPLICABLE AUX POURSUIVANTS DÉSIGNÉS ET AUX COURS MUNICIPALES

- respect des dispositions de 672.33 C. cr. prévoyant l'audience dans les deux ans lors d'un verdict d'inaptitude, TRO-1
- transmission de documents à la Commission d'examen, TRO-1

**Procureur en chef**

- Autorisation du —
  - acte d'accusation direct, ACC-2
  - accusation de gangstérisme, GAN-1
  - accusation reliée à une organisation criminelle, GAN-1
  - avis au directeur, TEM-3
  - avis de récidive, CAP-1
  - avis au procureur en chef du BACJ et du BAESD, DEL-1
  - avis au Service correctionnel du Canada, DEL-1
  - commission rogatoire, TEM-2
  - délinquant dangereux ou délinquant à contrôler, DEL-1 et RDH-1
  - extradition, EXT-1
  - gangstérisme (dépôt d'une accusation de), GAN-1
  - interview par le procureur, partie I, par. 19; MED-2,
  - ordonnance de blocage, PRO-7
  - organisation criminelle (dépôt d'une accusation reliée à une), GAN-1
  - mandat d'arrestation non exécuté (pour mettre un terme au dossier), MAN-1
  - participation à un comité du Barreau, BAR-2
  - poursuite privée, PRI-1
  - procès avec jury, PRO-5
  - produits de la criminalité, MAN-2 et PRO-7
  - renvoi de la tenue d'un procès dans une autre circonscription territoriale, REN-1
  - représentation d'un juriste ou d'un autre poursuivant, REP-1
  - témoin repent, TEM-3
  - transcription sténographique, COR-2
- Contestation constitutionnelle
  - avis au BACJ, AVI-1
  - avis au procureur en chef, AVI-1
  - information à la direction concernée, AVI-1
- Délinquant dangereux ou à contrôler
  - avis au BACJ du suivi de la demande, DEL-1
- Décision du —
  - appel, APP-1
  - autorisation de la dénonciation (révision de l'), ACC-3
  - commission rogatoire, TEM-2
  - coroner (demande d'enquête du), COR-1

- interview par le procureur, partie I, par. 19; MED-2
- saisie de matériel journalistique, MED-1
- utilisation du témoin repent, TEM-3
- Définition, partie I, page 1; PLA-1 et TRA-2
- Entente (dérogation à une)
  - avis au —, PLA-1
- Mandat
  - dénonciation en matière ADN, ADN-1
  - dénonciation relative à la saisie de matériel journalistique, MED-1
- Négociation de plaidoyer
  - avis au —, PLA-1
- Poursuite criminelle contre un policier
  - désignation d'un procureur, POL-1
- Transfert de dossier municipal par un procureur ou un poursuivant désigné au Directeur en raison d'un conflit d'intérêts ou d'apparence de conflit d'intérêts, TRA-4
- Transfert de dossier à une cour municipale, TRA-2
- Transfert de dossier à l'intérieur du Québec
  - désignation d'une personne responsable, TRA-2

### **Procureur général**

- Engagement du —
  - produits de la criminalité, PRO-7
- Crimes exigeant le consentement du —
  - autorisation de la dénonciation du mandat de perquisition, MAN-2
- Orientations et mesures, partie I
- Ordonnance de paiement des frais contre le —, ORD-1
- Politique de poursuite (présentation des), partie I
- Pouvoir discrétionnaire, partie I
- Procès par jury (pouvoir d'exiger un), PRO-5

### **Produits de la criminalité**

- Autorisation de la dénonciation pour un mandat de perquisition, MAN-2 et PRO-7
- Cautionnement fourni par le procureur général, PRO-7
- Infraction à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, PRO-7
- Mandat de perquisition, MAN-2 et PRO-7
- Procédure de saisie et confiscation, PRO-7

## **Programme**

- Alcofrein
  - capacité de conduite affaiblie, CAP-1
- Mesures extrajudiciaires
  - adolescents, partie I, par. 14
- Non-judiciarisation, partie I, par. 2; ACC-3 et NOJ-1
- — du Directeur
- poursuite par voie de mise en accusation, ACC-5

## **Protection de la jeunesse**

- Accès au dossier de —, ACC-1

## **Protection des personnes dont l'état mental**

- Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elle même ou pour autrui, TRO-2

## **Psychiatre**

- Privilège avocat-client, TEM-4
- Rapport du — (violence croissante), RDH-1
- Témoignage des médecins ou des —, TEM-4

## **Rapport d'enquête**

- Contenu à l'autorisation, ACC-3

## **Rapport prédécisionnel**

- Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents
  - renonciation à la production d'un —, ADO-1
- Violence indiquée au —, RDH-1

## **Rapt**

- Enfant de moins de 14 ans, ENL-1 et MAN-2

## **Récidive**

- Avis de —, capacité de conduite affaiblie, CAP-1
- Avis de —, conduite pendant interdiction, CAP-1
- Multirécidiviste, capacité de conduite affaiblie
- mode de poursuite, ACC-5
- Violente (demande d'inscription RDHR), RDH-1

## **Recours extraordinaire contre un juge**

- Avis au BACJ, REC-1

- Intervention du ministère public, REC-1

#### **Refus de témoigner de la part de la victime**

- Violence conjugale, VIO-1

#### **Registre des délinquants à haut risque (RDHR)**

- Coordonnateur du —, RDH-1
- Critères d'inscription au —, RDH-1
- Demande d'inscription au —, RDH-1 et DEL-1
- Procédure, RDH-1

#### **Remise de cause**

- Délai d'audition, PRO-3
- Demande de la défense, PRO-3
- Demande de la poursuite, PRO-3 et TEM-7
- Inconvénients aux témoins, partie I, par. 12
- Pénal, témoin dans l'impossibilité de se présenter, TEM-7
- Preuve documentaire, TEM-7
- Témoin (risque que le — soit) non présent au procès, ENQ-1
- Témoins, partie I, par. 12; PRE-2, TEM-1 et TEM-7

#### **Remise en liberté provisoire**

- Enquête sur —
  - dossier d'agression sexuelle, partie I, par.17; INF-2
  - dossier de capacité de conduite affaiblie, partie I, par. 17.1; CAP-1
  - dossier de drogues, DRO-1
- Violence conjugale
  - comparution et enquête, partie I, par. 16; VIO-1
  - conditions de remise en liberté, VIO-1

#### **Renvoi**

- — du procès dans une autre circonscription territoriale, REN-1
- Procès (— à)
  - consentement du procureur, ENQ-1
- Requête pour — dans un autre district, VEN-1
- Transfert de dossier dans un autre district, TRA-2 et TRA-3
- Transfert de dossier dans une autre province, TRA-2
- Transfert de dossier dans une cour municipale, TRA-2 et TRA-3

#### **Repenti**

- Avantages accordés à un témoin, partie I, par. 13; TEM-3

APPLICABLE AUX POURSUIVANTS DÉSIGNÉS ET AUX COURS MUNICIPALES

- Définition, du témoin —, TEM-3
- Dépôt en preuve de l'entente, TEM-3
- Négociation de l'entente
  - comité de contrôle (par le), TEM-3
- Test polygraphique, TEM-3
- Utilisation du témoin —, TEM-3

### Représentation

- Assistance à un juriste de l'État ou un autre poursuivant, REP-1
- Procureur (— à la cour pour un juriste ou un autre poursuivant), REP-1
- Procureur (—s à la cour de la part du), PRO-2

### Requête

- Changement de district en matière pénale, REP-1
- Commission rogatoire (— pour), TEM-2
- Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elle même ou pour autrui (en vertu de la)
  - non-intervention du procureur, TRO-2
  - référence à d'autres services juridiques, TRO-2
- Recours extraordinaire contre un juge
  - intervention du ministère public, REC-1
- Renvoi du procès dans une autre circonscription territoriale, REN-1
- Télétémoignage, partie I, par. 11 et 12; TEM-5

### Retrait de plainte par la victime

- Violence conjugale
  - refus de témoigner, partie I, par. 16; VIO-1
  - substitution par 810, C.cr., PLA-1

### Retrait du plaidoyer

- Négociation de plaidoyer, partie I, par. 10; PLA-1
- Réduction d'une poursuite criminelle en infraction pénale
  - principe, partie I, par. 10; PLA-1
  - autorisation du procureur en chef, PLA-1
- Retrait du plaidoyer
  - non opposition du procureur si contrainte, partie I, par. 10
  - réévaluation de la preuve, partie I, par. 10
- Substitution par 810 C. cr.
  - principe, PLA-1
  - autorisation du procureur en chef, PLA-1

### **Saisie**

- Détention des choses saisies
  - pornographie, POR-1
  - preuve de la nécessité, SAI-1
- Matériel journalistique
  - demande d'avis juridique à un procureur, MED-1
  - intervention du procureur en chef à la démarche du procureur, MED-1
- Matériel pornographique, POR-1
- Produits de la criminalité
  - procédure de confiscation et —, PRO-7

### **Sécurité routière**

- Application du Code de la sécurité routière par suite d'une condamnation au criminel, SEC-2
- Balances publiques
  - infraction relative aux surcharges, SEC-1

### **Séquestration**

- Enfant de moins de 14 ans, ENL-1 et MAN-2

### **Services d'accueil**

- Témoin de la poursuite, TEM-1

### **Services d'aide**

- Référence au — partie I, par. 11, 15 et 16; BAI-1, INF-1, INF-2 et VIO-1

### **Sport**

- Acte criminel (lors de la pratique d'un —)
  - consentement à l'application de la force, SPO-1
  - décision de poursuivre, éléments à considérer, SPO-1
  - degré de violence inhérent, SPO-1
- Consentement à des voies de faits, SPO-1
- Modification au consentement initial à des voies de faits, SPO-1

### **Statut de partie**

- Tribunal administratif (Commission d'examen), TRO-1

### **Sténographie**

- Enquête du coroner
  - transcription sténographique des témoignages à la demande du procureur, COR-2

### **Suivi informatique**

- Dossiers de drogues, DRO-1
- Dossiers de violence conjugale, VIO-1

### **Suramende compensatoire**

- Conditions lors de l'imposition d'une —, PEI-1
- Délai pour le paiement de la —, PEI-1
- Imposition avant l'ordonnance de contribution versée à un organisme, PEI-2

### **Surcharges**

- Infraction relative aux —, SEC-1

### **Syndic**

- Avis du procureur, COR-3
- Avis par le procureur en chef, COR-3
- Corporations professionnelles visées par l'entente, COR-3

### **Système de loteries**

- Politique de poursuite, LOT-1

### **Système national de repérage**

- Registre des délinquants à haut risque (RDHR), RDH-1

### **Taxi**

- Révocation du permis de transport à la suite d'une condamnation au criminel, SEC-2

### **Télétémoignage**

- Témoignage par télévision en circuit fermé, TEM-5

### **Télévision en circuit fermé**

- Témoignage par —, TEM-5

### **Témoïn**

- Absence du — (enquête préliminaire et procès), ENQ-1
- Accueil du —, partie I, par 12; TEM-1
- Assignation du —
  - protection du —, partie I, par. 12; TEM-1
  - transmission 15 jours avant la date de, TEM-1
- Avantages accordés à un —, partie I, par. 13; TEM-3



- Commission rogatoire, TEM-2
- Déclaration de principe (concernant les —), partie I, par. 12; TEM-1
- Décès du —, ENQ-1
- Déclaration de service aux citoyens du ministère de la Justice
  - information, TEM-1
  - transmission de la convocation 15 jours avant la date, TEM-1
- Enquête préliminaire, risque que le — soit non présent au procès, ENQ-1
- Enregistrement magnétoscopique et als du témoignage
  - mise en preuve et disposition, TEM-6
- Incapable de témoigner au procès, ENQ-1
- Information au — partie I, par. 12; TEM-1
- Médecin ou psychiatre, TEM-4
- Pénal (— dans un dossier)
  - maximisation de la preuve documentaire, partie I, par. 12; TEM-7
- Refus de prêter serment, ENQ-1
- Remise, — dans l'impossibilité de se présenter, partie I, par. 12; TEM-7
- Repenti (utilisation du —)
  - définition du —, TEM-3
  - dépôt en preuve de l'entente, TEM-3
  - négociation de l'entente, partie I, par. 13; TEM-3
  - test polygraphique, TEM-3
- Témoignage par télévision en circuit fermé, TEM-5
- Vulnérable, partie I, par. 12; TEM-5
- Victime de violence conjugale
  - retrait de plainte ou refus de témoigner, partie I, par. 16; VIO-1

### Témoignage

- Commission rogatoire, TEM-2
- Décès du témoin, ENQ-1
- Disposition de la cassette vidéo ou du support informatique, TEM-6
- Enquête préliminaire (— à l'), ENQ-1
- Enregistrement magnétoscopique et als du —
  - mise en preuve et disposition, TEM-6
- Impossibilité de rendre —, ENQ-1
- Médecins ou psychiatres (— des), TEM-4
- Refus de prêter serment, ENQ-1
- Télévision en circuit fermé (— par), partie I, par.10; TEM-5
- Témoin repenté (utilisation du —)
  - dépôt en preuve de l'entente, TEM-3
  - négociation de l'entente, partie I, par. 13; TEM-3
- Victime de violence conjugale
  - retrait de plainte ou refus de témoigner, partie I, par. 16; VIO-1

### **Test polygraphique**

- Témoin repent, TEM-3

### **Traitement des dossiers**

- Drogues
  - politique de poursuite, DRO-1
- Infractions aux lois du Québec, LOI-1

### **Transcription sténographique**

- Enquête du coroner
  - demande de — par le procureur, COR-2

### **Transfert de dossier**

- Cour municipale, REP-1, TRA-2, TRA-3 et TRA-4
- Conflit d'intérêts ou d'apparence de conflit d'intérêts (— en raison d'un d'une cour municipale ou d'un poursuivant désigné, TRA-4,
- Extérieur du Québec (infractions aux lois fédérales), TRA-2
- Intérieur du Québec (infractions aux lois fédérales), TRA-2
- Intérieur du Québec (infractions aux lois du Québec), REP-1 et TRA-3
- Poursuivant désigné, REP-1 et TRA-4
- Requête pour renvoi dans une autre circonscription territoriale, REN-1

### **Transmission de documents**

- Tribunal administratif (Commission d'examen), TRO-1
- Service correctionnel du Canada, DEL-1

### **Transport par taxi**

- Révocation du permis à la suite d'une condamnation au criminel, SEC-2

### **Tribunal**

- — administratif (Commission d'examen), TRO-1
- Renvoi du procès dans un autre district
  - requête pour renvoi dans une autre circonscription territoriale, REN-1

### **Troubles mentaux**

- Requête
  - loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elle même ou pour autrui, non intervention du procureur, TRO-2
- Suivi après la déclaration d'inaptitude, TRO-1 et RDH-1

- Tribunal administratif (Commission d'examen)
  - statut de partie, TRO-1
  - transmission de documents, PRE-1 et TRO-1
- Violence croissante
  - inscription au RDHR, RDH-1

### **Véhicule à moteur**

- Capacité de conduite affaiblie, partie I, par. 17.1; ACC-5 et CAP-1
- Conduite d'un —
  - autorisation, choix de poursuite, ACC-4 et ACC-5
  - multirécidivistes, ACC-5
  - pendant interdiction, CAP-1

### **Victime**

- Adaptation du procureur à la —, partie I, par. 11
- Agression sexuelle, partie I, par. 17; INF-1, INF-2, PRO-3, TEM-5, TEM-6 et TRA-2,
- Appel (avis à la — lors d'un), APP-1
- Bail, résiliation, sécurité de la —, BAI-1 et VIO-1
- Enfant —, partie I, par. 15; INF-1, TEM-1, TEM-5 et TEM-6
- Fonds d'aide aux —
  - contribution versée à un organisme, PEI-2
- Information à la —, partie I, par. 11; PLA-1, PRO-3 et TEM-1
- Infractions d'ordre sexuel envers les adultes, INF-2
- Libelle diffamatoire (— de), LIB-1
- Négociation de plaidoyer
  - avis à la —, avant de conclure l'entente, PLA-1
- Peine, préoccupation de la —, partie I, par. 18; PLA-1
- Prise en compte des intérêts de la —, partie I, par. 2, 11, 15, 16, 17 et 18; PRO-3, TEM-1, et TRA-2
- Référence de la —, partie I, par. 11, 15, 16 et 17; BAI-1, INF-1, INF-2 et VIO-1
- Rencontre de la —, partie I, par. 11, 15 et 17; ENG-1, INF-1, INF-2, PLA-1, TEM-1 et VIO-1
- Rencontre préalable de la — avant l'autorisation, lors d'une infraction, INF-1 et INF-2
- Support à la — adulte, INF-2
- Traitement de la —, partie I, par. 11; TEM-1
- Violence conjugale
  - retrait de plainte ou refus de témoigner par la —, VIO-1

### **Violence conjugale**

- Bail, résiliation, BAI-1 et VIO-1
- Comparution et enquête sur mise en liberté, VIO-1
- Décision de ne pas autoriser de poursuite, VIO-1
- Détermination de la peine, VIO-1
- Engagement de ne pas troubler la paix (810 C. cr.) en —
  - autorisation du procureur en chef ou toutes les conditions indiquées sont réunies, VIO-1
  - demande de la victime, VIO-1
  - mécanique d'utilisation, partie I, par. 16; VIO-1
  - substitution d'une dénonciation par un engagement, partie I, par. 16; VIO-1
- Information à la victime, lors de négociation de plaidoyer, avant l'entente, PLA-1
- Intervention du procureur, VIO-1
- Politique de poursuite, partie I, par. 16; VIO-1
- Refus de témoigner, procédure à suivre, VIO-1
- Retrait de plainte par la victime, procédure à suivre, partie I, par. 16; VIO-1
- Saisie et confiscation des armes, VIO-1

### **Visa**

- Mandat d'arrestation (— du), MAN-3